

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2022



N° 15/2022

Le 25 mars deux mil vingt-deux à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 18 mars 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mmes Fernandes, Delormel, Coulon, M. Berthelot, Mmes Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par Mme Delormel, M. Kwak par Mme Trézel, M. Lenoble par Mme Vigne.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Flagothier et Konan, M. Rousseau.
Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Oise - Modificatifs.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du 10/11/2017 et 19/03/2021 relatives aux demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise,

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des changements qui modifient les montants des subventions sollicitées,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE de solliciter le Conseil Départemental de l'Oise sur les programmes suivants :

Création d'un nouveau cimetière

- Subvention sollicitée (taux 33%)

373 280 € HT

123 182 € HT

Acquisition d'un bâtiment rue de Beauvais

« Blues Picard »

- Subvention sollicitée (taux 33%)

225 000 € HT

74 250 € HT

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT

Maire de St Just-en-Chaussée

Conseiller Départemental de l'Oise